

Rapport RSE

2023



FM Industries - Sycrilor



Sommaire

<i>Introduction</i>	2
<i>I. Engagements et gouvernance du groupe</i>	2
1. Certifications RSE	2
2. La feuille de route 2023	3
<i>II. Notre feuille de route RSE 2023</i>	3
1. Impact du groupe sur les territoires et le développement communautaire	3
2. Mesures en faveur de l'éthique et l'anti-corruption	4
3. Mesures en faveur des « Achats Responsables »	5
4. Les mesures en faveur de la santé et de la sécurité des salariés	6
4.1) Renforcement de l'équipe HSE du Groupe	6
4.3) Communication dynamique des consignes de sécurité	6
4.2) Formation à la sécurité.....	6
4.4) Mise à disposition des équipements de protection collective.....	7
4.5) Enquête de satisfaction HSE.....	7
5. Les mesures en faveur de la protection de l'environnement	8
5.1) Gestion des énergies	8
5.2) Animation des ateliers fresque du climat	8
5.3) Réduction de la consommation d'eau.....	8
5.4) Bilan carbone.....	9
<i>Moyen d'alerte</i>	10

Introduction

Le groupe poursuit sa croissance en 2023 tout en intégrant une démarche RSE dans ses activités tout au long de la chaîne de valeur de ses produits. De ce fait, ce rapport recense toutes les actions réalisées par le groupe FMI-Sycriolor en faveur des collaborateurs, les communautés, les partenaires commerciaux et l’environnement.

Il est à destination de toutes les parties prenantes :

- Les collaborateurs ;
- Les clients ;
- Les fournisseurs et sous-traitants ;
- Les riverains des zones d’implantation du groupe
- Les autorités
- ...

I. Engagements et gouvernance du groupe

1. Certifications RSE

L’engagement RSE du groupe s’est matérialisé en 2023 par les audits de certification RJC COP pour ses sites de finitions (Bulor, Laquor, MEPI) et le siège français (FMI). Le site du Portugal a mené en parallèle une préparation de la certification ISO 14001 et a obtenu la certification en janvier 2024.



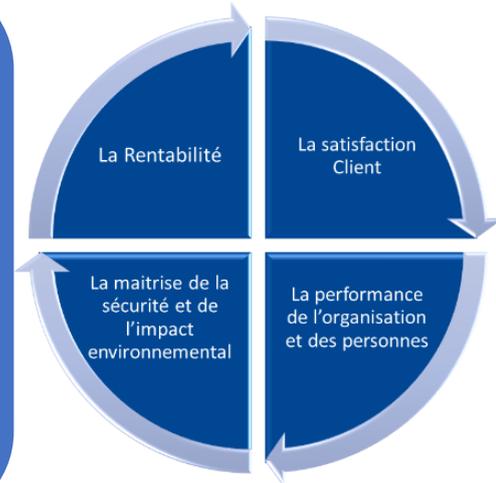
2. La feuille de route 2023

Le groupe a formalisé son engagement RSE dans sa stratégie 2023. Celle-ci a été communiquée à l'ensemble des collaborateurs au premier trimestre 2023 et diffusée aux clients également.

Les principaux objectifs RSE visés étaient :

- La réduction des risques pour les collaborateurs et le voisinage
- La réduction de l'empreinte carbone des activités du groupe
- La certification du système de management RSE à la norme RJC COP

Ces objectifs ont été déclinés dans une feuille de route RSE 2023 en prenant en compte également les exigences et demandes clients relatives à cette thématique.



Axes stratégiques 2024 du groupe

II. Notre feuille de route RSE 2023

1. Impact du groupe sur les territoires et le développement communautaire

Le groupe FM Industries-Syrcilor porte un impact positif au niveau régional en matière d'emploi. Le groupe a terminé l'année avec un effectif de 1026 collaborateurs soit une hausse de 17 % par rapport à 2022 (880 collaborateurs).



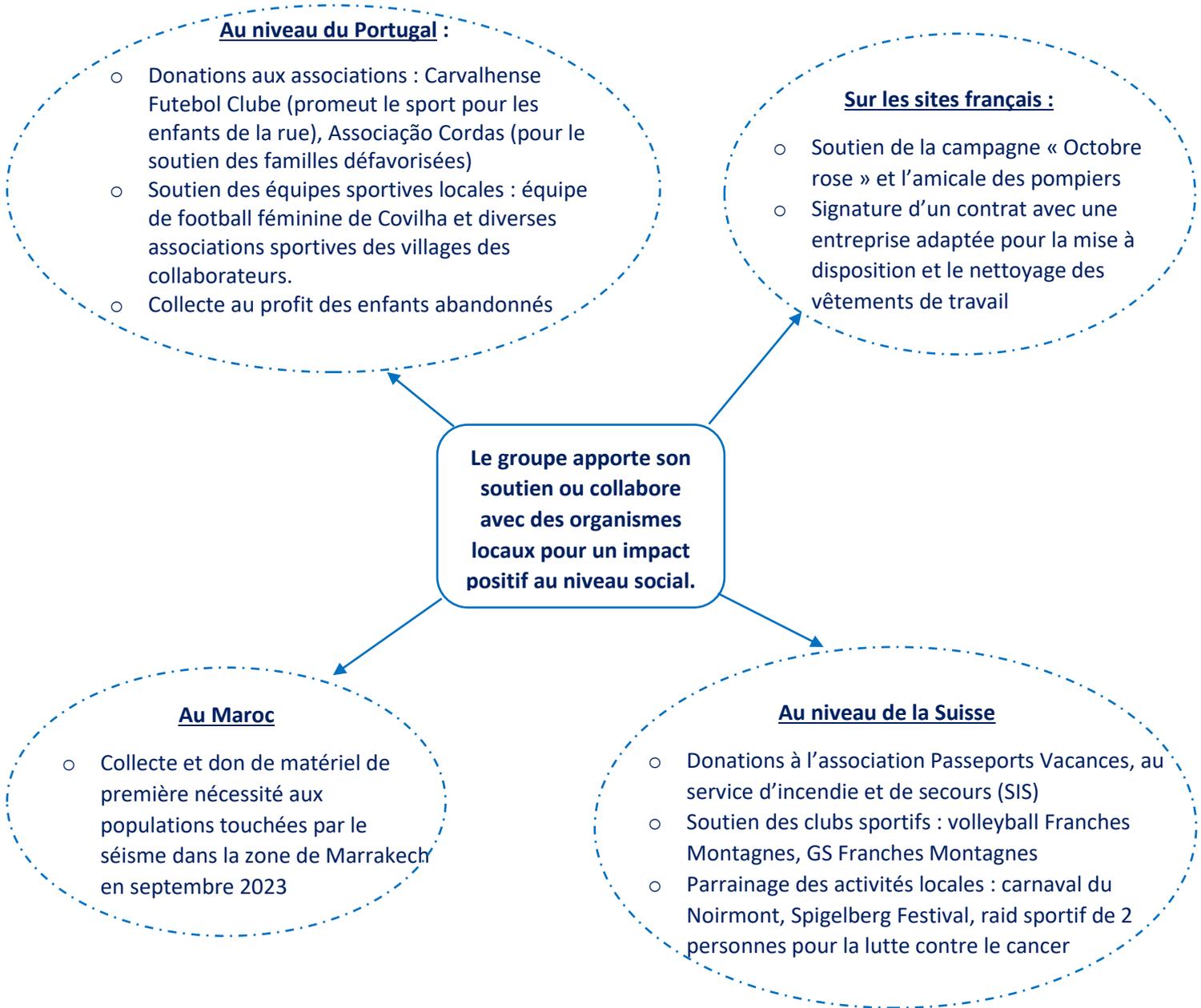
Cette hausse est le résultat de 377 embauches sur l'ensemble des pays dans lesquels le groupe exerce ses activités :

- 38 en Suisse
- 57 en France
- 232 au Portugal dans la localité de Covilha
- 50 au Maroc dans la ville de Meknès.

En 2023, le groupe a renforcé son volet « apprentissage » en accueillant 17 apprentis à la rentrée 2023. Pour piloter et garantir la réussite de ces étudiants dans leurs projets, une coordinatrice est dédiée au management du projet personnel et commun de ces apprentis.

Pour accompagner la croissance des clients, le groupe s'est lancé en 2023 dans un projet de construction d'une usine de plus de 10 000 m² à Charquemont (25) pour accueillir des activités existantes mais également de nouveaux métiers. Ce projet ambitieux est très tourné vers la préservation de l'environnement donc la réduction de l'empreinte carbone du groupe. Ce projet, très soutenu par les autorités locales, permettra la création de plus de 200 emplois dans la région d'ici 3 ans.





2. Mesures en faveur de l'éthique et l'anti-corruption



Le groupe FM industries a adopté une charte anti-corruption en 2021. Celle-ci est diffusée une fois par an à l'ensemble de ses collaborateurs afin de rappeler les principaux engagements du groupe notamment sur la politique des cadeaux.

Pour appuyer cet engagement, le groupe a mis à la disposition de ses dirigeants et toute personne ayant des contacts avec des partenaires commerciaux (clients, fournisseurs, sous-traitants, ...) un module de formation en e-learning sur l'anti-corruption basé sur la loi Sapin 2.

Ainsi 34 collaborateurs du groupe ont suivi cette formation avec un taux de réussite de 80% au questionnaire d'évaluation (minimum requis pour valider la formation).

3. Mesures en faveur des « Achats Responsables »

Conformément à sa démarche RSE, le groupe ne s'approvisionne plus qu'en métaux précieux certifiés RJC COC issus à 100% du recyclage et ce chez un seul interlocuteur afin de limiter les risques.



Le groupe a mené par le biais de ses équipes achats, une démarche de traçabilité de la chaîne d'approvisionnement sur les matières substrats qui sont le laiton, inox. L'objectif était de remonter le plus en amont possible de la chaîne et de connaître l'origine des matières rentrant dans la composition des substrats (cuivre et zinc notamment).

Cette traçabilité a donc permis de :

- Remonter la chaîne jusqu'aux fondeurs qui sont tous localisés en Europe : France, Italie, Suisse, Belgique et Pologne.
- Connaître l'origine des matières :
 - Cuivre : 100 % d'origine recyclé
 - Zinc : d'origine minière
- Connaître le taux de matière recyclée dans les substrats :
 - Laiton : environ 60 % de matière recyclée
 - Inox : environ 85 % de matière recyclée.



Le groupe a également souhaité connaître le niveau d'engagement RSE de ses fournisseurs, de ce fait une évaluation RSE a été menée auprès de 23 fournisseurs de matières (métaux précieux, produits chimiques, emballages, laiton et inox).

Cette évaluation a conclu à un niveau de risque faible pour plus de la moitié des fournisseurs et un niveau de risque moyen pour 5 fournisseurs auprès desquels les audits ou visites seront menés en priorité.

Pour connaître les enjeux RSE sur la chaîne d'approvisionnement, 3 acheteurs ont été formés aux « Achats Responsables » au niveau du groupe.



4. Les mesures en faveur de la santé et de la sécurité des salariés



Le groupe FMI Sycriilor dans sa feuille de route 2023 s'est engagé à réduire les risques d'accidents pour ses collaborateurs et le voisinage de ses entités. Cet engagement s'est traduit par plusieurs actions tout au long de l'année.

4.1) Renforcement de l'équipe HSE du Groupe

Le groupe a recruté 3 responsables HSE pour ses sites du Portugal, Les Ecorces et le site Suisse qui ne disposaient pas de ce type de fonction. Ces interlocuteurs ont contribué à déployer la démarche RSE du groupe au niveau des sites de production.

4.2) Formation à la sécurité

Afin de prévenir les risques d'accident dans les usines du groupe, tous les nouveaux collaborateurs reçoivent une formation à la sécurité dès les premiers jours. En complément de celle-ci, plusieurs formations spécifiques aux métiers ont été menées tout au long de l'année soit au total 735 heures dédiées à la formation à la prévention des risques.

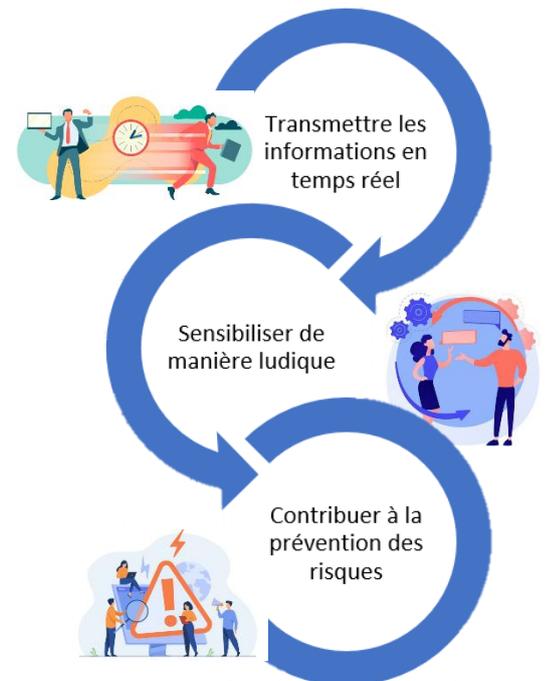
Type de formation	Nombre de personnes formées	Nombre d'heures de formation
Secouristes	30	365
Manipulation d'extincteurs	48	96
Risque chimique	30	45
Risque électrique	7	61
Manutention mécanique	9	72
Evacuation incendie	39	78
Harcèlement	9	18



4.3) Communication dynamique des consignes de sécurité

Le groupe a mis en place au deuxième semestre 2023 un réseau d'écrans et un logiciel dédié à la communication interne. Ce mode de communication a été dédié dans un premier temps à la diffusion des consignes relatives à la sécurité au travail.

Ce projet a été piloté par le groupe avec le soutien des différentes usines et a permis de :



4.4) Mise à disposition des équipements de protection collective

Plusieurs actions ont été mises en place sur les différents sites du groupe afin de réduire les risques d'accidents :

- Remplacement d'outils coupants non sécurisés (à l'origine de 4 accidents du travail en 2022) par un outil commun et sécurisé pour tous les ateliers de polissage



- La sécurisation des machines
- Fourniture de chaises ergonomiques pour les activités de contrôle
- Fourniture de vêtements de travail avec suivi de lavage

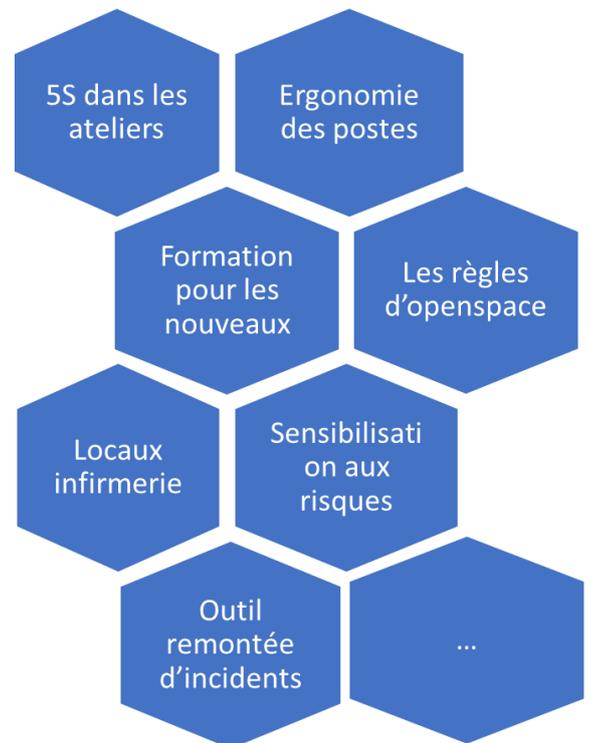
4.5) Enquête de satisfaction HSE

Après plus de deux de démarche de réduction des risques, le groupe a réalisé en septembre 2023 une enquête de satisfaction afin de :

- Mesurer la satisfaction des collaborateurs
- Evaluer l'efficacité des actions mises en place
- Recueillir les attentes des collaborateurs
- Adapter, si besoin, ses actions de prévention

Le taux de participation était de 58% sur l'ensemble du groupe. D'après les résultats plus de 90% de nos collaborateurs se sentent en sécurité au travail.

A l'occasion de cette enquête, les collaborateurs ont proposé plusieurs pistes (liste ci-contre non exhaustive) pour améliorer leur implication en tant qu'acteur de la prévention et leurs conditions de travail.

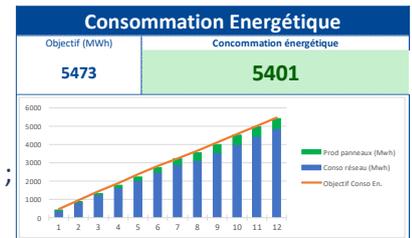


5. Les mesures en faveur de la protection de l'environnement

5.1) Gestion des énergies

La sobriété énergétique a été plus que nécessaire en 2023 pour garantir la continuité d'activité et réduire les consommations. Le groupe a mis en place les actions suivantes dans ses usines afin de réduire la consommation énergétique.

- La réalisation d'un audit énergétique sur le site Les Ecorces afin d'identifier les leviers (transversalisés sur tous les sites)
- Suivi des consommations énergétiques et objectifs de réduction
- Recherche et traitement de fuite dans les réseaux d'air comprimé
- Purge des systèmes de chauffage
- Poursuite du remplacement des éclairages à tubes par les éclairages à LED ;
-



Grâce à ces actions, le groupe atteint son objectif de consommation énergétique en 2023 soit 5401 MWh consommés pour un objectif fixé à 5473 MWh. Les sites Suisse et Portugais (équipés de panneaux solaires) ont produit 541 MWh soit environ 10% de la consommation totale du Groupe.

5.2) Animation des ateliers fresque du climat



Le groupe FMI -Sycrilor s'est engagé à sensibiliser l'ensemble de ses collaborateurs d'ici 2025 aux enjeux du changement climatique à travers les ateliers « fresques du climat ».

1 personne a donc été formée pour l'animation de ces ateliers en interne à raison d'un atelier par mois.

47 personnes ont participé à ces ateliers en 2023.

Au cours de ces sessions, les collaborateurs sont sollicités pour proposer des actions de réduction de l'empreinte carbone de la société. Ces actions sont ensuite repris dans les plans d'action des différents sites.

5.3) Réduction de la consommation d'eau

Le groupe FMI-Sycrilor consomme de l'eau pour la réalisation de certaines activités telles que la galvanoplastie, la tribofinition. Pour réduire l'impact sur cette ressource naturelle, des actions ont été menées tout au long de l'année :

- Suivi des consommations par type (process, sanitaires, ...)
- Diminution des débits dans les process
- Récupération d'eau
- Optimisation des opérations de rinçage



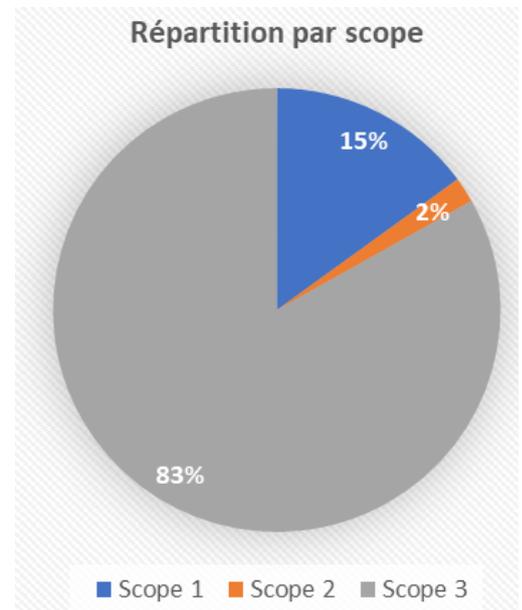
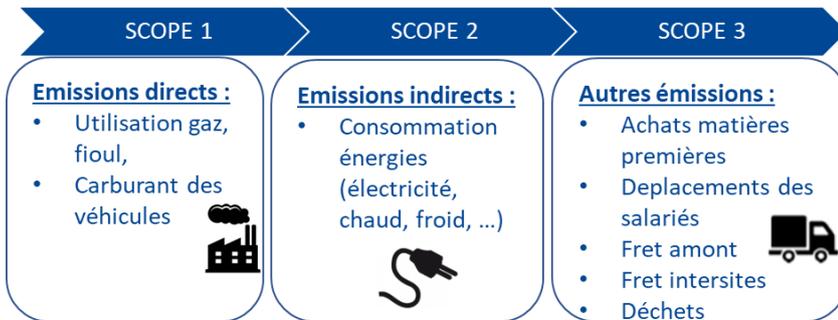
Ces actions ont permis d’obtenir des résultats satisfaisants :

- Le site Bulor (à proximité de Besançon) a vu sa consommation d’eau passer de 1303 m3 en 2022 à 775 m3 en 2023 soit une réduction de 40%
- Le site Suisse est passé de 3245 m3 en 2022 à 1947 m3 en 2023 soit une réduction de 40%
- Le site du Portugal est passé d’une consommation mensuelle d’environ 1200 m3 au premier semestre 2023 à 780 m3 au second semestre.

5.4) Bilan carbone



Le groupe a réalisé son premier bilan carbone complet sur les 3 scopes 1, 2 et 3 en fin d’année 2023 sur les données 2022.



Le groupe FMI-Syrcilor a émis 2759 tCO₂ en 2022.

Pour se conformer à un objectif de réduction de -55% d’ici 2030, le groupe FMI-Syrcilor se fixe l’objectif de réduire de 10% chaque année ses émissions de CO₂.

5.5) Pratique du covoiturage



Afin de réduire l’impact carbone lié aux déplacements domicile-travail, le groupe FMI-Syrcilor incite l’ensemble de ses collaborateurs à recourir au covoiturage. Dans ce cadre, le site Suisse a participé au challenge covoiturage de l’Arc Jurassien et a remporté la première place du prix des entreprises de « 0 à 100 salariés » avec un taux de 16% d’employés inscrits. Cette initiative sera renouvelée en 2024.

5.6) Soutien des acteurs locaux

Pour s'aligner avec les objectifs de la loi Egalim dans sa démarche RSE, le groupe a mis en place un frigo connecté sur un site pilote (site Suisse). En collaboration avec un laboratoire culinaire de Neuchâtel, ce projet a plusieurs objectifs :

- Encourager le circuit court avec produits locaux, frais et de qualité
- Proposer une alimentation saine, équilibrée et diversifiée à ses collaborateurs
- Lutter contre le gaspillage alimentaire par la redistribution des invendus à des écoles et des associations locales
- Soutenir l'emploi de personnes en situation de handicap qui assurent le nettoyage des plats en verre
- Réduire la production des déchets par la suppression des emballages à usage unique
- Réduire les émissions CO2 liées aux livraisons par le biais des livraisons en tournée.

Moyen d'alerte

Le groupe FMI-Sycrior met à la disposition de toutes ses parties prenantes (collaborateurs, fournisseurs, clients, sous-traitants, voisinage, autorités, ...) l'outil Whispli pour lui remonter tout manquement à ses engagements RSE. Le signalement peut être fait de manière anonyme ou non via l'adresse suivante

<https://fm-industries-sycrior.whispli.com/fr/alertes>

ou en scannant le QR code ci-contre.



Le groupe FM Industries-Sycrior s'engage à protéger la confidentialité des données personnelles et ne saurait tolérer les représailles à l'encontre des personnes qui réalisent un signalement.